LES ÉDIFICES DU PARLEMENT

LA CONSTRUCTION D'UN PASSAGE SOUTERRAIN ENTRE L'ÉDIFICE DE L'OUEST ET CELUI DE LA CONFÉDÉRATION

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine): Madame le Président, c'est au ministre des Travaux publics que j'adresse ma question. Son ministère vient de terminer une étude sur la construction, entre l'édifice de l'Ouest et celui de la Confédération, d'un passage souterrain pour les piétons qui remplacerait le service de navette actuel. Le gouvernement a-t-il l'intention de construire ce passage?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): Madame le Président, je n'ai pas vu le rapport final. Je tiens évidemment à en prendre connaissance avant de répondre au député.

LES ÉCONOMIES RÉALISÉES PAR LA SUPPRESSION DE LA NAVETTE

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine): Madame le Président, Travaux publics Canada a aussi effectué une analyse coûts-avantages qui révèle qu'on épargnerait des millions de dollars en construisant le tunnel pour remplacer la navette. Le ministre aurait-il également les chiffres à jour des économies que laisse entrevoir le rapport coût-avantages et nous ferait-il savoir le plus tôt possible, à la Chambre et à moi, si le gouvernement projette de faire construire le tunnel?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): De toute évidence, madame le Président, ce sont des questions qu'il faudrait examiner si ce projet était sérieusement envisagé.

AIR CANADA

L'ACCIDENT DE GIMLI—DEMANDE D'ENOUÊTE PUBLIQUE

M. Bill Domm (Peterborough): Madame le Président, nous venons d'apprendre que cinq employés d'Air Canada ont été sévèrement réprimandés, que certains d'entre eux ont été suspendus, d'autres rétrogradés, et ainsi de suite. Vu que l'on vient de louer Air Canada pour ses services et qu'en réussissant de façon miraculeuse à faire atterrir l'avion vu son expérience avec les planeurs, le pilote a sauvé la vie de 69 personnes . . .

Des voix: Bravo!

M. Domm: ... pour ne pas que le public pense que certains faits ont été dissimulés—parce que selon le président de la commission d'enquête «quelques avions métriques bâtards ne devraient pas être mêlés à tous les autres—le ministre ordonnera-t-il une enquête publique sur cet accident d'Air Canada à Gimli, au Manitoba?

Des voix: Bravo!

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): Madame le Président, l'enquête est déjà en cours. J'ai dit à la Chambre que les résultats seront publiés dans deux ou trois semaines et que nous pourrons à ce moment-là avoir une meilleure idée des causes de l'incident de Gimli.

Ouestions orales

L'ADOPTION D'UNE MESURE LÉGISLATIVE

M. Bill Domm (Peterborough): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse aussi au même ministre. La dernière fois que j'ai posé cette question à la Chambre, et je précise que c'était le 15 septembre, le ministre a répondu que si les députés de l'opposition accéléraient l'étude du projet de loi C-163 au comité, il pourrait y avoir une enquête publique. Nous avons accéléré les choses. La mesure n'est plus à l'étude au comité mais le gouvernement tarde à agir parce qu'il veut protéger Air Canada en n'ordonnant pas une enquête publique sur la catastrophe de Gimli et en ne présentant pas le projet de loi à la Chambre des communes pour qu'il soit approuvé définitivement avec l'accord de tous les partis. Il ne le fait pas parce qu'il veut éviter une enquête publique sur la façon dont cinq employés d'Air Canada ont été reprimandés pour dissimuler de mauvais procédés administratifs.

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): Madame le Président, je voudrais simplement rappeler au député qu'il y a déjà une mesure à l'étude à la Chambre. Dès que l'opposition acceptera de l'adopter, nous pourrons présenter le projet de loi sur la sécurité aérienne.

M. Domm: Vous ne l'avez pas encore présenté à la Chambre.

[Français]

L'EMPLOI

LES PROGRAMMES QUÉBEC-OTTAWA SUR LA CRÉATION D'EMPLOIS

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Si j'ai bien suivi, il semblerait que le ministre a rencontré son homologue québécois au cours des dernières heures au sujet des programmes Québec-Ottawa sur la création d'emplois. Serait-il en mesure de dire à la Chambre aujourd'hui où en sont rendues les négociations et si on peut espérer qu'une entente sera annoncée sous peu dans les meilleurs intérêts des deux parties?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, comme l'honorable député l'a signalé, j'ai rencontré hier soir M. Léonard, mon homologue à Québec, pour commencer à discuter de la façon dont les deux gouvernements peuvent procéder pour que les municipalités puissent toucher les fonds destinés aux emplois dans la province de Québec. Je peux dire que l'entretien d'hier soir fut assez général, mais tout de même, je crois que le climat était assez positif, et j'espère que durant les pourparlers les fonctionnaires vont continuer à faire preuve de bonne volonté et de bon sens et qu'on en arrivera à un moyen qui permettra de respecter les compétences du gouvernement provincial ainsi que le droit du gouvernement du Canada de traiter les citoyens du Canada à l'intérieur du Québec comme ceux du Canada dans d'autres provinces.